



MAIRIE DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Place Prudent Chollet ☎ **02.48.78.20.50**

18240 Belleville sur Loire 📠 **Fax 02.48.78.20.55**

Site : www.bellevillesurloire.fr

E-mail : mairie@bellevillesurloire.fr

FLASH JUILLET 2017



CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion de Conseil Municipal se déroulera **le mardi 18 juillet à 20h30.**

14 JUILLET 2016 : Commémoration de la Fête Nationale

A l'occasion de la Commémoration de la Fête Nationale du vendredi 14 juillet 2017, un dépôt de gerbe aura lieu à **10h** au monument aux morts.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2017

Le Conseil Municipal réuni le 27 juin 2017 sous la présidence de Monsieur le Maire Patrick Bagot, a procédé à l'ordre du jour et a décidé :

- De reconduire pour l'année 2017, les contributions forfaitaires au fonds de solidarité pour le logement, eau, énergie votées en 2016,
- de retenir la société SAUR, délégataire du service public d'assainissement collectif, pour une période de 5 ans, après avoir étudié le rapport sur les conclusions des négociations,
- La rétrocession pour l'euro symbolique de la parcelle ZA 301 du lotissement de la Pointe desservant la rue François Bedu et ses espaces communs,
- Prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public du syndicat mixte de collecte et de traitement des résidus ménagers de l'exercice 2016, mis à la disposition du public,

-D'attribuer une subvention à l'Union Bourges Cher Cyclisme, à l'occasion de la 67^{ème} édition du Paris-Gien – Bourges,

L'assemblée est informée :

-De remerciements d'associations pour subventions,

-De la réception des travaux d'extension de l'accueil périscolaire,

-D'un courrier adressé au DASEN portant sur une demande au retour de la semaine de 4 jours, en accord avec la municipalité de Santranges et après validation du conseil d'école du 22 juin 2017

-Du calcul des contributions au FPIC versées par les communes de la CDC Sancerrois Pays Fort Val de Loire :

Monsieur le Maire explique le mode de répartition du FPIC (fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales), dite de « droit commun », suite à la fusion des 3 communautés de communes Pays Fort, Sancerrois, Haut Berry Val de Loire. De ce fait et par solidarité, Monsieur le Maire propose d'aider les communes pénalisées en augmentant pour l'exercice 2017, le montant du prélèvement.

-De la renonciation totale du Président de la CDC, au transfert automatique de pouvoirs de police spéciale en matière de voirie et aires d'accueil des gens du voyage,

-Du tonnage de déchets verts retiré par VEOLIA : 80 T

-Qu'une réunion d'informations se tiendra le 11 juillet prochain à la salle des fêtes, sur les travaux de montée en débit en cours de réalisation sur la commune, en présence de ORANGE.

MONTEE EN DEBIT

Une réunion publique sur la montée en puissance du débit d'internet aura lieu le **mardi 11 juillet à 19h30 salle des Fêtes**, afin de répondre à vos questions, sur les délais, actions à mener suite à cette montée en puissance, ou autre interrogation sur le sujet.

A partir du 6 juillet les personnes peuvent se rapprocher de leur opérateur pour vérifier la compatibilité de leur abonnement avec la montée en débit. Nous vous informons également qu'il y aura une coupure les deux jours suivant : **20 et 21 juillet 2017**.

Merci de votre compréhension.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

En raison du **vendredi 14 juillet 2017**, jour férié, la collecte des ordures ménagères **sera avancée au mercredi 12 juillet 2017**.

Les poubelles doivent être sorties la veille.

BRULAGE DES DECHETS

Les déchets dits « verts » produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

A ce titre, il est **strictement interdit** de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'égavage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures etc... ainsi que les déchets ménagers.

REGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE

Les travaux temporaires de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- **Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,**
- **Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,**
- **Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.**

**POSSIBILITE DE CONSULTER L'ARRETE DANS SON INTEGRALITE
EN MAIRIE ET SUR LE SITE INTERNET**

TAILLE DES HAIES

Il est demandé aux particuliers, pour la sécurité de chacun, de tailler ses haies.

SECURITE / FRICHES

En milieu aggloméré et à proximité de toute construction, toutes les parcelles en friches devront faire l'objet d'un nettoyage **avant le 1^{er} juillet** de chaque année.

Arrêté municipal du 9 juin 1998

HORAIRES DECHETS VERTS

Ouverture de la déchèterie les :

Lundi et mercredi 13h30 - 17h00

Samedi 10h00 - 12h00

CROIX-ROUGE FRANCAISE

Une campagne de sensibilisation auprès des habitants aura lieu du **3 au 29 juillet 2017**.

Cette campagne vise à sensibiliser les habitants sur les missions d'intérêt général de la Croix-Rouge Française. Elle a également pour objectif de trouver de nouveaux soutiens, mais ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une quête en espèces ou en chèques et aucun tract ne pourra être distribué sur la voie publique. Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile, au nom de la Croix Rouge Française. **Elle sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association.** L'équipe pourra intervenir aux horaires prévus soit, entre 10h00 et 20h00 du lundi au vendredi et de 10h00 à 18h00 le samedi.

CABINET D'INFIRMIERES LIBERALES

Le cabinet d'infirmières de Belleville sur Loire vous accueille au centre médico-social, place Prudent Chollet (place de la mairie) tous les mardis et vendredis de 7 h 45 à 8 h 15. 02.48.72.50.29

MEDECINS DE GARDE

Pour connaître l'identité du médecin de garde durant les week-ends et jours fériés, il vous faut composer le 15 (centre des médecins de garde).

INFOS

Pédicure-podologue : Pauline RIBAULT 02.36.54.14.04 ou 06.79.93.60.48 - 3, place Jean Moulin.

Orthophoniste : Fanny BALSAMO 06.51.16.85.69 au Centre Médico-Social.

PECHEURS BELLEVILLOIS

Depuis le 1^{er} juin 2016, les habitants de Belleville sur Loire seront autorisés à pêcher au plan d'eau des Genièvres, dès lors qu'ils se seront acquittés d'une cotisation de 25 € à l'année. Règlement à effectuer uniquement par chèque à l'ordre du BLCP.

Pour cela chaque Bellevillois âgé de plus de 16 ans devra se présenter en Mairie muni d'un justificatif de domicile et d'une photo d'identité pour retirer sa carte ainsi que le règlement de la pêche au coup.

Gratuit pour les enfants de moins de 16 ans (**obligatoirement accompagnés d'un adulte ayant lui-même une carte**). Il est impératif d'être en possession de la carte pour prétendre aller pêcher au plan d'eau.



L'étang sera interdit à la pêche et à la promenade le 26 juillet 2017

TREK (Randonnée) AU NEPAL

Martial AVIGNON, administré de la Commune part pour un trek de 16 jours au Népal. Nouveau défi pour celui-ci, l'ascension de sommets des montagnes de l'Himalaya (4 sommets de plus de 5000 mètres, moyenne de marche journalière 7h).

Martial AVIGNON a organisé son départ avec une ONG (organisation non Gouvernementale), ce qui permet que 40% de sa participation revienne directement au financement de reconstruction de villages détruits lors du tremblement de terre du 25 avril 2015 qui a fait plus de 8000 morts, 20000 blessés et des milliers de personnes qui ont tout perdu.

A son retour Martial AVIGNON nous donnera rendez-vous pour le débriefing de son aventure.



FOURNITURES SCOLAIRES

Pour tous les élèves des collèges et éventuellement des lycées, LEP, C.F.P.A.J etc... de la 6^{ème} et jusqu'à 16 ans (appréciés à la date de la rentrée), un bon d'achat d'une valeur de **40 €** sera disponible en mairie, pour l'achat de fournitures scolaires uniquement (sur présentation de la carte d'identité ou du livret de famille) **du 18 juillet au 30 septembre 2017**. Les fournitures scolaires seront à retirer à la librairie Bureau Vallée de Cosne sur Loire.

RECOMPENSE « BAC, BTS, DUT..... »

Comme les années précédentes, le C.C.A.S. récompense tous les jeunes bacheliers, lauréats de la session de juin 2017 ainsi que les jeunes qui obtiendront le B.T.S. (Brevet de Technicien supérieur), le DUT, la Licence, le Master ou le Doctorat.

Un bon pour la librairie PAGE 58 à Cosne sur Loire, d'une valeur de **50 €** leur sera remis sur présentation d'un justificatif.

PASS'SPORT ET CULTURE 2017-2018.

Les Pass'Sport et Culture pour la saison **2017-2018** seront disponibles en Mairie à la fin du mois d'Août.

Vous devez vous présenter muni d'un justificatif de domicile, et du livret de famille. **Pour les plus de 16 ans, fournir obligatoirement un certificat de scolarité.**

Petit rappel : Le pass'Sport et Culture représente une aide annuelle de 126 € soit (50 € pour le sport et 50 € pour la culture) pour une ou plusieurs activités au sein d'associations bellevilloises, complété d'une carte de 10 entrées gratuites (26 €) au Centre Aquatique des Presles.

FETE DES TAP

La deuxième fête des TAP s'est déroulée le vendredi 09 juin dans la joie et la bonne humeur. Parents enthousiastes et impatients ont pu découvrir le spectacle de leurs enfants concoctés durant toute l'année scolaire par une équipe d'animateurs motivés par cette deuxième édition. Merci à tous pour ce moment de convivialité et de partage.





Cependant la réforme des rythmes scolaires ne se résument pas à ce moment festif et les élus du RPI Belleville/Santranges après consultation des familles et validation du Conseil d'école ont demandé au Directeur Académique du Cher l'arrêt des TAP et un retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée du lundi 04 septembre si un décret le permet.

A ce jour, nous n'avons reçu aucune réponse ni aucun accord des services de l'Etat, nous vous tiendrons informés des suites données à cette demande, n'hésitez pas à vous rapprocher de Nathalie en mairie ou consulter la page

 « Mairie Belleville sur Loire »

Mais, dans l'hypothèse où nous serions déboutés de notre demande et contraints de poursuivre les ateliers, n'oubliez pas de retourner votre demande de réinscription pour l'année scolaire 2017/2018 au plus tard le 01 juillet 2017.

LES ELEVES A L'HONNEUR

Les élus de la commission scolaire ont remis le vendredi 16 juin aux élèves de CM2 la calculatrice nécessaire à la poursuite de leurs études en 6^{ème}. Par la même occasion, Mr Bagot, Maire et Conseiller Départemental a offert un dictionnaire de français à ces futurs collégiens domiciliés dans le Cher à l'initiative du Conseil Départemental.

Moment convivial entre camarades, familles, élus et enseignants ...

Félicitations à tous pour cette année scolaire et bonne chance pour la poursuite de vos études.



DEROGATION VACANCES SCOLAIRES

La demande dérogatoire nous rattachant à la zone A (calendrier scolaire de l'Académie de Dijon) a été demandée aux services du Conseil Départemental du Cher et de l'Inspection Académique. A ce jour, nous n'avons pas encore reçu l'arrêté. Néanmoins, vous pourrez vous rapprocher de Nathalie à la mairie début juillet pour avoir confirmation de cet aménagement calendaire ou consulter la page  « mairie Belleville sur Loire »

Ci-dessous le calendrier des vacances scolaires si reconduction de notre dérogation.

Rentrée des élèves le lundi 04 septembre 2017

Vacances de la Toussaint : du samedi 21 octobre au lundi 06 novembre 2017

Vacances de Noël : du samedi 23 décembre au lundi 08 janvier 2018

Vacances d'hiver : du samedi 10 février au lundi 26 février 2018

Vacances de pâques : du samedi 7 avril au lundi 23 avril 2017

Fin des cours le samedi 07 juillet 2018

RAMASSAGE SCOLAIRE HAMEAUX « DES CARRES ET DES CHEVREAUX »

Le ramassage en mini bus organisé gratuitement par la commune et permettant aux collégiens et lycéens de rejoindre le point de montée du gymnase et tous les soirs lors des retours de 17h05 et de 18h05 et le mercredi à 13h05 de regagner leur domicile **reprendra le lundi 04 septembre 2017**, jour de la rentrée.

Aux Chevreaux : regroupement des jeunes au panneau d'affichage.
Passage à 7h15

Aux Carrés : regroupement des jeunes à l'entrée du lotissement R Foucher. Passage à 7h25

Dépose le soir et le mercredi midi aux mêmes endroits.

Inscription obligatoire au préalable en mairie auprès de Nathalie Marchand durant tout le mois de juillet.

DU NOUVEAU POUR LES ADOS

Avis aux 12 ans à -18 ans Bellevillois(es)

Mini camp à Châteauneuf sur Cher les 11 et 12 juillet

Tu souhaites dormir en toile de tente, faire ta popotte, des activités en eaux vives, tu es dispo les **11 et 12 juillet**, alors rejoins nous pour un mini camp de 2 jours et une nuit à Châteauneuf sur Cher en compagnie du groupe d'ados de l'accueil jeunes de Sancerre.

Deux animateurs, un de Sancerre, Alexandre et un de Belleville, Vincent, accompagneront et encadreront cette sortie.

Un test de natation est obligatoire, prenez vos dispositions auprès du centre aquatique.

Matériel de camping nécessaire, (toile de tente, tapis de sol, duvet, popotte) possibilité de prêt de toile de tente par la mairie.

Renseignements et pré inscriptions auprès de Nathalie en mairie ou au 02-48-78-21-35 jusqu'au mercredi 05 juillet 16h.

La participation financière pour les 2 jours s'élève à 18 €

Réunion d'informations pour les familles le mercredi 05 juillet 2017 à 20h à la salle des Mariages, précédée du tirage au sort si nécessaire.

Avis aux 12 ans à -18 ans Bellevillois(es)

Mini camp la Loire à vélo les 01 et 02 août

La Loire à vélo de Saint Satur à Belleville te tente, rejoins-nous les 01 et 02 août. Départ de Saint Satur, camping à Belleville et soirée entre jeunes en compagnie du groupe d'ados de l'accueil jeunes de Sancerre.

Deux animateurs, un de Sancerre, Alexandre et un de Belleville, Vincent, accompagneront et encadreront cette sortie.

Matériel de camping nécessaire, (toile de tente, tapis de sol, duvet, popotte) possibilité de prêt de toile de tente par la mairie.

La participation financière pour les 2 jours s'élève à 18 €

Renseignements et pré inscriptions auprès de Nathalie en mairie ou au 02-48-78-21-35 jusqu'au mercredi 19 juillet à 16h.

Réunion d'informations pour les familles le mercredi 19 juillet 2017 à 19h30 à la salle des Mariages, précédée du tirage au sort si nécessaire.

EXTENSION DES LOUPIOTS

Une année après le lancement du projet, l'extension du pôle jeunesse est prêt à accueillir 10 enfants supplémentaires voir plus aux Loupiots selon l'agrément de la PMI qui nous sera délivré cet été.

Mais également un tout nouveau local à destination des ados, ci-dessous quelques photos pour vous ouvrir l'appétit et vous donner l'envie d'investir et de vous approprier cet espace.

Extension de l'accueil périscolaire



Vues des loupiots et du local Ados



UN LOCAL POUR LES ADOS

Envie d'un lieu pour retrouver tes copains(es), jouer, échanger, participer à l'élaboration de projets, viens rejoindre Vincent, animateur ados au local à côté des Loupiots. Vous ferez plus ample connaissance et ensemble vous pourrez préparer et organiser votre programme estival.

Plusieurs dates à retenir

Mardi 18 juillet
Vendredi 21 juillet
Lundi 24 juillet
Vendredi 28 juillet
Vendredi 04 août

accueil de
14h à 18h30



JEUX INTERCLASSES 2017

Mardi 13 et jeudi 15 juin 2017

240 CP/CE1 et 366 CE2/CM1/CM2 ont terminé leur année d'apprentissage de la natation par 2 journées de jeux au centre aquatique des presles. Au programme, le jeu du radeau, de la cible à scratch, du Wibit, du saute-mouton, du parcours de l'enfer et du fil rouge. Et tout ceci dans la joie et la bonne humeur. »



FIEST AQUATIQUE

Du samedi 24 juin 2017 18h-22h

Au Centre Aquatique des Presles

300 enfants et adultes se sont amusés samedi 24 juin à la Fiest Aquatique du Centre Aquatique des Presles. Au programme, structures gonflables dans le grand bassin et sur la pelouse. Défis animés par Anthony, notre animateur de jeux. Les trampolines à élastique ont ravi les plus jeunes. Chorégraphie et aquagym dans un petit bassin rempli de mousse, sur une musique endiablée de Jérémy, notre DJ de la soirée.

Et pour les petits creux, barbecue, barbe à papa, popcorn servis par le personnel du Centre Aquatique.

Tous sont repartis avec un grand sourire : « A quand la prochaine soirée ? »





ACADÉMIE INTERCOMMUNALE

BELLEVILLE-SUR-LOIRE / SANCERRE / SAVIGNY-EN-SANCERRE

MUSIQUE - DANSE - THÉÂTRE - CINÉMA

QUEL TALENT SE CACHE
EN VOUS ?
DÉCOUVREZ LE MAINTENANT

PIANO - GUITARE - BATTERIE - BASSE
ATELIERS MUSIQUES ACTUELLES - JAZZ VOCAL
ORGUE LITURGIQUE - BANJO - CLAQUETTES
CHORALE ENFANTS - CHOEUR DE SANCERRE
BAC MUSIQUE - SOLFÈGE - HARMONIE
THÉÂTRE IMPROVISATION - THÉÂTRE JUNIORS
EVEIL MUSICAL - PRESTATIONS & SÉANCES CINÉMA



Cours d'instruments tout style individuel et collectif

RENTÉE
2017/2018
INSCRIPTIONS
EN
SEPTEMBRE

AGRÈMENT DE L'ÉDUCATION NATIONALE
AGRÈMENT JEUNESSE ET ÉDUCATION POPULAIRE

Nouvelle adresse du secrétariat : 14 rue Wittelsheim
à côté du groupe scolaire H. Fouchet - Belleville ^s/Loire



02 48 72 65 82
WWW.ACADEMIEDEMUSIQUE.COM

**ACADÉMIE INTERCOMMUNALE
MUSIQUE, DANSE, THÉÂTRE, CINÉMA
Belleville-sur-Loire – Sancerre – Savigny-en-Sancerre**

-----*attention changement*-----

*Nouvelle adresse du secrétariat
à partir du lundi 3 septembre 2017*

*14 rue Wittelsheim
18240 Belleville-sur-Loire*

- **LE SECRÉTARIAT SERA FERMÉ À PARTIR DU 1ER JUILLET 2017 POUR DÉMÉNAGEMENT**
- **LES INSCRIPTIONS SERONT OUVERTES À PARTIR DU LUNDI 3 SEPTEMBRE 2017**
- **REPRISE DES COURS À PARTIR DU LUNDI 18 SEPTEMBRE 2017**

INFORMATIONS ET CONTACTS

WWW.ACADEMIEDEMUSIQUE.COM

Tél : 02 48 72 65 82

bellevilleacademie@orange.fr

**Agrément de l'Éducation Nationale
Agrément Jeunesse et Éducation Populaire N° 2005.1.710**

BELLEVILLE-SUR-LOIRE

SAMEDI 22 JUILLET 2017



FETE
de la MADELEINE



A l'étang des Genièvres

Organisée par l'association « FAUT QUE CA TOURNE »

8 H : BROCANTE - Vide grenier

Pour tout renseignement, appeler Sara au 06.28.91.05.87

9H00 : Randonnée pédestre (10km)

Participation : 3€

10H00 – 18h00 : Démonstration de modélisme bateau sur l'étang

14H00: ANIMATIONS

Activités nautiques, Manèges forains, activités équestres, Structures gonflables, Caricaturiste, PATSY, maquillage enfant ...

20 H : Démonstration de claquettes suivi **BAL DISCO**

FEU D'ARTIFICE à la tombée de la nuit

(Offert par la municipalité)

REPAS CHAMPETRE (midi et soir)



Brocante - Vide Grenier

Organisée par l'association « Faut que ça tourne »

1 – DATE ET LIEU :

La brocante aura lieu le :

Samedi 22 juillet 2017 à l'Etang des Genièvres.

2 – LES INSCRIPTIONS :

L'inscription ne sera définitive, **qu'après réception des pièces à fournir** (voir ci-dessous).

- Demande d'inscription brocante remplie complètement
- Photocopie de la carte d'identité pour les amateurs ou de la carte professionnelle,

3 - TARIF :

Les 4 premiers mètres sont gratuits (longueur d'une voiture).
Chaque mètre supplémentaire est fixé à 2,00 €.

4 - LES EMPLACEMENTS :

Ils seront attribués le samedi matin dans l'ordre d'arrivée des exposants. En aucun cas, l'exposant se placera où il le voudra. Les exposants pourront se présenter à **partir de 6h00.**

5 - RESPONSABILITE :

L'exposant sera responsable de son stand. Les organisateurs bénévoles déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol, accident, dégradation volontaire ou involontaire et autre évènement néfaste.

A leur départ, les exposants **devront laisser leur emplacement propre.**

En aucun cas il ne sera admis de dépôt de marchandises invendues ou de détritrus sur la zone de brocante après le départ de l'exposant.

DEMANDE D'INSCRIPTION BROCANTE :

SAMEDI 22 JUILLET 2017

Nom ou raison social :

Adresse complète :

.....

Tel : Email :

Amateur	Professionnel
Pièce d'identité N° :	N° Registre du commerce ou des Métiers :
Délivrée le	Délivrée le :
à :	à :

Emplacement : **4 mètres gratuits** + M x 2,00 € = Euros.

Je déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant
- ne vendre que des objets personnels ou usagés
- et ne pas avoir participé à 3 autres manifestations de même nature au cours de l'année

Fait le

à.....

Signature



Juillet – Août 2017



Juillet :

Vendredi 07.07 de 14h30 à 16h : A bord d'une gabare de Loire ; sortie commentée en bateau

Vendredi 21.07 à 9h30 : A bicyclette... ; sortie nature accompagnée à vélo

Vendredi 28.07 de 14h30 à 16h : A bord d'une gabare de Loire ; sortie commentée en bateau

Août :

Vendredi 04.08 à 9h30: Chemin faisant..., balade nature à pied

Vendredi 11.08 de 14h30 à 16h : A bord d'une gabare de Loire ; sortie commentée en bateau

Mercredi 16.08 de 14h30 à 16h30 : atelier Eco Brico ; enfants de 5 à 12 ans

Vendredi 18.08 à 9h30 : A bicyclette... ; sortie nature accompagnée à vélo

Vendredi 25.08 : de 14h30 à 16h : A bord d'une gabare de Loire ; sortie commentée en bateau

Mercredi 30.08 de 14h30 à 16h30 : atelier Eco Brico ; enfants de 5 à 12 ans

Réservation/renseignements :

Maison de Loire du Cher – au Camping Municipal

16 route des Coutures 18240 Belleville sur Loire. **Tél. 02 48 72 57 32**



RESULTATS de la COUPE du CHER
Combiné KATA/KUMITE
du 11 juin 2017 à Vierzon



Benjamines : AGUILLON-NAURY Anaëlle 2^{ème} place
CHABROUTY Aline 3^{ème} place



Pupilles : BARBIERI Lucile et PARENT Margaux 3^{ème} ex-aequo



Poussine : PARENT Morgane 2^{ème} place.

Bonne fin de saison sportive pour nos compétitrices.
Bravo à elles pour leur investissement sportif.

Le samedi 24 juin 2017 : Passage des grades





Et Assemblée Générale : rapport moral
rapport financier

nous regrettons le peu de monde resté pour l'assemblée.

Election du nouveau bureau :

Présidente : PARENT Gaëlle

Trésorière : AGUILLON-NAURY Florence

Secrétaires : BARBIERI Laëtitia

BARBARANT Séverine

REPRISE des Cours le mercredi 06 septembre 2017 :

Baby de 4 à 6 ans : mercredi 15h30 à 16h15

+ 6ans : mercredi 16h00 à 17h15

Vendredi 18h00 à 19h15.

BOXING - CLUB - BELLEVILLOIS

Gala éducatif « La Relève » à Poissy (78)

Samedi à Poissy se déroulait une première pour le club organisateur de Garges lès Gonesse, une compétition mixte de boxe éducative « les meilleurs contre les meilleurs » poussins / benjamins / minimes. Avec plus de 100 assauts garçons et filles de toutes la France même de la Belgique, tous récompensés par 8 ceintures et 8 trophées.

Le boxing Club Bellevillois emmené par Sylvain Boulet présentait deux boxeurs : Toquard Ryan Benjamin de 34 kg champion Régional avec plus de 20 assauts à son actif et Boulanger Djino Poussin de 26 kg Champion Régional avec 15 assauts à son actif. Cette compétition était comptabilisée sur 5 aspects : la technicité, la combativité, le style, la gestion de l'espace et la précision devant 5 jurys. Le Bellevillois Djino commença le premier pour 3 assauts devant des adversaires très combattants, mais il ne donna pas de son maximum vu la chaleur il ne fut pas sélectionné pour les 8 ceintures. Même résultat pour Ryan qui avec son expérience et ses qualités ne monta pas sur le podium des 8 meilleurs, un résultat critiqué car il a démontré son savoir-faire devant des adversaires bien en dessous de son niveau !

Les Bellevillois sont repartis sans les ceintures mais avec plus d'expérience, ils ont démontré qu'ils pouvaient rivaliser et combattre avec les meilleurs !

Bravo à vous.



Boulet sylvain (prévôt fédéral) 06-58-41-45-58
Corcellis Cédric (prévôt stagiaire) 07-70-37-11-05

Complexe sportif de Belleville sur Loire

Entraînements:

Boxe éducative débutant: Lundi - Mercredi - Vendredi de 18h00 à 19h00

Boxe éducative confirmé, amateur, loisir : lundi, mercredi, vendredi de 19h à 21h.

